



Votez FO au Conseil d'administration

Faites entendre votre voix : par votre vote FO ESR, donnez-nous les moyens de vous défendre.

Au sein du Conseil d'administration, les représentants FO joueront pleinement leur rôle de **porte-parole des intérêts du personnel**, en refusant de servir de caution à l'affaiblissement de son statut d'EPST. Ils adresseront aux tutelles les questions et revendications des personnels.

Financement de la recherche

La Loi de Programmation de la Recherche (LPR) de 2020 a essentiellement conduit à l'augmentation des moyens de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et à la poursuite de la baisse des moyens directs (postes et crédits) pour les organismes de recherche et les laboratoires. En décembre 2023, le Président E. Macron annonçait vouloir aller jusqu'au bout des réformes destructrices de l'enseignement supérieur et de la recherche avec l'acte 2 de l'autonomie des Universités.

FO ESR s'oppose à la généralisation du financement sur appel à projets. Après les LabEx, IdEx et la mise en place de l'ANR, les Programmes et Équipements Prioritaires de Recherche (PEPR) viennent confirmer cette tendance, épuisant les chercheurs qui s'éparpillent entre différents supports de financement. La transformation des organismes de recherche en agences de programmes comme AgroLife constitue la suite logique de cette dynamique.

**FO ESR défend les personnels : NON à l'explosion de l'emploi de contractuels !
OUI à l'emploi de titulaires sous statut de fonctionnaires qui assurent la liberté de recherche !**

Défense des personnels

FO ESR continuera à **défendre** le **statut de chercheurs** à temps plein et l'évaluation par les pairs, et les **statuts des corps ITA d'INRAE**.

FO ESR continuera à **revendiquer** des **moyens récurrents** pour l'ensemble des équipes de recherche, **contre les politiques de site sous la coupe d'universités** "cheffes de file pour organiser et gérer la recherche scientifique de leur territoire".

FO ESR défendra les **intérêts de tous les personnels quelle que soit leur unité de rattachement**, dans un objectif d'égalité et d'atteinte du "mieux-disant social" au sein de l'établissement, en opposition à la dynamique d'individualisation des salaires et des carrières.

Il est primordial de **maintenir une vision unitaire d'INRAE tout en garantissant l'équité** au sein des collectifs de travail locaux.

FO ESR continuera à lutter également pour **améliorer les conditions de travail des personnels et soutenir la reconnaissance du travail accompli**.

Les moyens disponibles ne sont clairement pas à la hauteur des ambitions affichées par le contrat d'objectifs d'INRAE.

FO ESR défendra la mise en place d'un véritable dialogue social fondé sur le respect des personnels et l'écoute réciproque.

Une recherche de qualité s'appuie aussi sur la **complémentarité au sein des collectifs de travail**.

Pour les **ITA d'INRAE**, nous revendiquons :

- **l'abandon des recrutements sous-qualifiés** par rapport aux fonctions/postes occupés,
- une **répartition des primes plus égalitaire** qui ne soit pas « à la tête du client », en particulier pour celle du CIA,
- des taux de promotions qui offrent de **vraies perspectives de progression** de carrière.

FO ESR revendique la création de postes de chargés de recherche et d'ITA !

Des milliers de jeunes diplômés, précaires ou au chômage, sont disponibles immédiatement.

Des revendications pour **INRAE** et au-delà

Alors que les dernières élections confirment le rejet de la politique antisociale menée depuis 7 ans et adoptée à coups de 49-3 répétés, FO ESR, au CA d'INRAE comme ailleurs, exige la prise en compte et la satisfaction de toutes ses revendications :

- **Abrogation de la réforme des retraites**
- **Abandon de la réforme de l'assurance chômage**
- **Augmentation immédiate des salaires** : 10 % d'augmentation du point d'indice pour tous et tout de suite dans la fonction publique avec indexation de tous les salaires sur l'inflation
- **Titularisation de tous** les contractuels qui le souhaitent
- **Abrogation de toutes les contre-réformes** : dans l'ESR, abandon immédiat de toutes les mesures de l'"acte 2 de l'autonomie", des Établissements Publics Expérimentaux (EPE), des mesures dites de "simplification de la recherche"
- **Retrait du projet Guerini** de destruction de la Fonction Publique et de ses statuts
- **Annulation de toutes les coupes** budgétaires et des suppressions de postes



Au-delà des questions de gestion interne à INRAE, voter FO ESR c'est **aussi soutenir partout les droits de personnels et laisser la place à l'expression syndicale sur les sujets d'actualité**, entre autres soutenir le combat pour la paix en Ukraine ou à Gaza.



Syndicat national FO de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Membre de la fédération FNEC FP-FO

Section nationale INRAE

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 - fo-esr@inrae.fr - www.foesr.fr